



Demande de nationalite car ma mere est francaise

Par **SaraB**, le **06/08/2014** à **14:11**

bonjour

je vis en ALGERIE avec mon mari et mes enfants et ma mere (francaise par naissance en ALGERIE francaise) ainsi que mes soeurs vivent en FRANCE. Je souhaiterai savoir ce que je pourai entreprendre comme demarche afin de les rejoindre avec ma famille et si je peut pretendre a la nationalité francaise.

Merci

Par **aguesseau**, le **06/08/2014** à **17:24**

bjr,

si votre mère était française à votre naissance ou durant votre minorité, vous pouvez prétendre à la nationalité française.

mais si votre mère a opté pour la nationalité algérienne à l'indépendance de l'algérie, et que vous étiez mineure, vous avez suivi la nationalité de votre mère.

pour immigrer en france, vous devez voir un consulat de france pour obtenir des visas long séjour pour vous et votre famille.

cdt

cdt